

PLAN D'ACTION GOUVERNEMENTAL DE LUTTE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE 2017-2022

BILAN 2018-2019



Ce document a été produit par le Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie, du ministère de la Justice.

Les documents relatifs à la Politique québécoise de lutte contre l'homophobie et au Plan d'action gouvernemental de lutte contre l'homophobie et la transphobie 2017-2022 peuvent être consultés à l'adresse : www.justice.gouv.qc.ca.

Ministères et organismes gouvernementaux engagés dans le Plan d'action¹

Directeur de l'état civil

Ministère de la Famille

Ministère de la Justice

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Ministère de la Sécurité publique

Ministère de l'Économie et de l'Innovation

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

Ministère des Relations internationales et de la Francophonie

Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Secrétariat à la condition féminine

Secrétariat à la jeunesse

Secrétariat aux affaires autochtones

Secrétariat aux aînés

¹ Les noms des ministères et organismes ont été mis à jour pour tenir compte des appellations actuelles.



Table des matières

SIGLES ET ACRONYMES	4
INTRODUCTION	5
PRIORITÉ 1 Ouverture à la diversité sexuelle	6
OBJECTIF 1 Mettre en œuvre des actions de sensibilisation adaptées aux divers milieux	6
PRIORITÉ 2 Respect des droits et soutien des personnes de minorités sexuelles	9
OBJECTIF 2 Informer les divers milieux sur les droits des personnes de minorités sexuelles	9
OBJECTIF 3 Soutenir l'action communautaire en matière de lutte contre l'homophobie et la transphobie	10
PRIORITÉ 3 Création de milieux sécuritaires et inclusifs	12
OBJECTIF 4 Appuyer les partenaires des milieux de vie	12
PRIORITÉ 4 Adaptation des services publics	14
OBJECTIF 5 Améliorer les pratiques administratives des services publics	14
OBJECTIF 6 Mieux former le personnel des services publics	16
PRIORITÉ 5 Cohérence et efficacité des actions	20
OBJECTIF 7 Documenter les diverses réalités pour mieux intervenir	20
OBJECTIF 8 Renforcer la coordination des actions, notamment en région	22
CONCLUSION	23
QUELQUES DÉFINITIONS	24



Sigles et acronymes

Famille	Ministère de la Famille
INSPQ	Institut national de la santé publique du Québec
LGBTQ	Lesbiennes, gais, bisexuels, bisexuelles, trans et queer
MAMH	Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
MEES	Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
MEI	Ministère de l'Économie et de l'Innovation
MIFI	Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration
MJQ	Ministère de la Justice
MRIF	Ministère des Relations internationales et de la Francophonie
MSP	Ministère de la Sécurité publique
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
MTESS	Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale
OBNL	Organismes à but non lucratif
SA	Secrétariat aux aînés
SAA	Secrétariat aux affaires autochtones
SACAIS	Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales
SAJ	Secrétariat à la jeunesse
SCF	Secrétariat à la condition féminine



Introduction

Le Plan d'action gouvernemental de lutte contre l'homophobie et la transphobie 2017-2022 a été dévoilé le 17 mai 2017 à l'occasion de la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie. Le plan contient 38 mesures, dont certaines s'inscrivent dans le prolongement du précédent plan d'action. Il poursuit plusieurs objectifs, notamment : mettre en œuvre des actions de sensibilisation adaptées aux divers milieux, soutenir l'action communautaire et les partenaires des milieux de vie, améliorer les pratiques administratives et former le personnel des services publics, documenter les diverses réalités pour mieux intervenir et renforcer la coordination des actions, particulièrement en région.

Le présent document dresse le bilan de la deuxième année de mise en œuvre du Plan d'action gouvernemental de lutte contre l'homophobie et la transphobie 2017-2022. Il couvre la période allant du 1er avril 2018 au 31 mars 2019.

Après une brève présentation des diverses priorités et des objectifs retenus, il fait état des principales réalisations des partenaires gouvernementaux durant l'année 2018-2019. Il met l'accent sur les résultats concrets qui sont d'intérêt pour les Québécoises et les Québécois des diverses régions.

En tout, des actions ont été posées au regard de 37 des 38 mesures du Plan d'action.

À titre de rappel, mentionnons que les actions décrites dans le présent bilan ne couvrent pas tout l'éventail des actions gouvernementales destinées à favoriser l'égalité sociale des personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles, trans et queers (LGBTQ). Ces actions s'ajoutent aux mesures intégrées dans les pratiques récurrentes des divers ministères et organismes.

Elles s'additionnent également aux actions inscrites dans d'autres stratégies ou plans d'action gouvernementaux qui contribuent, directement ou indirectement, à lutter contre l'homophobie et la transphobie ou à améliorer la situation des personnes de minorités sexuelles et de genre. À cet égard, soulignons de façon particulière les actions destinées aux personnes bispirituelles et LGBTQ des Premières Nations et des Inuits, inscrites dans le Plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits 2017-2022. C'est ainsi qu'en 2017-2018, des démarches ont été entreprises pour documenter la situation des personnes bispirituelles et LGBTQ des Premières Nations et des Inuits. Un comité consultatif composé des principales organisations autochtones a été constitué. Les résultats de la recherche fonderont, à terme, des actions plus solides au bénéfice des personnes bispirituelles et LGBTQ autochtones.

Par ailleurs, plusieurs actions mises en œuvre dans le Plan d'action gouvernemental de lutte contre l'homophobie et la transphobie 2011-2016 se poursuivent, même si elles n'apparaissent pas dans le présent document. Tous les outils produits sont également accessibles. La liste et les hyperliens apparaissent dans le bilan du Plan d'action gouvernemental de lutte contre l'homophobie et la transphobie 2011-2016, que l'on peut consulter à l'adresse : www.justice.gouv.qc.ca.



PRIORITÉ 1 > OUVERTURE À LA DIVERSITÉ SEXUELLE

L'ouverture à la diversité sexuelle est la première des priorités établies par les milieux communautaires et de la recherche lors de la consultation destinée à élaborer le présent Plan d'action. En effet, les attitudes positives et les signes visibles d'ouverture à la diversité sexuelle et de genre contribuent à la normalisation et à la valorisation de cette diversité, de même qu'au renforcement des capacités des personnes à s'affirmer, à se défendre au besoin et à mieux contrôler leur propre vie. L'enjeu de l'ouverture à la diversité sexuelle est d'amener les personnes ainsi que les intervenantes et les intervenants socioéconomiques, dans tous les milieux, à mieux comprendre les réalités des personnes LGBTQ et à modifier, le cas échéant, leurs attitudes et leurs comportements.

OBJECTIF 1 > Mettre en œuvre des actions de sensibilisation adaptées aux divers milieux

Six mesures s'inscrivent dans l'objectif 1. La première mesure s'adresse à la population dans son ensemble, alors que les autres mesures visent plutôt des personnes intervenant dans des milieux publics ou communautaires.

Mesure 1 – Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de sensibilisation pour lutter contre l'homophobie et la transphobie (MJQ)

Les travaux d'élaboration de la stratégie de sensibilisation sont en cours. La stratégie se déploiera en 2019-2020. Elle vise à accroître l'ouverture de la population aux réalités des personnes LGBTQ. Un sondage a déjà été réalisé en 2017 pour mesurer la perception et les attitudes de la population (rappel des principaux résultats dans l'encadré). La stratégie fera l'objet d'une évaluation.

Perceptions et attitudes de la population à l'égard des réalités LGBTQ – 2017

L'enquête a été réalisée auprès de 1 007 répondants entre le 10 et le 16 mars 2017. Les résultats ont été rendus publics le 23 mai 2017.

En gros, 78,6 % des Québécois se disent très ouverts à la diversité sexuelle. Leur niveau d'aisance envers les divers sous-groupes des communautés LGBTQ varie cependant : alors que plus de 80 % des personnes interrogées se disent à l'aise avec les hommes gais et les femmes lesbiennes, le pourcentage diminue à 75 % avec les personnes bisexuelles et à 59,9 % avec les personnes trans.

Le sentiment d'aisance varie également selon les personnes concernées et les contextes. Les répondants disent être à l'aise d'avoir des voisins, des collègues, des amis, des médecins ou des enseignants de minorités sexuelles. L'aisance diminue dans le cas de leur enfant. Ainsi, 73,8 % des répondants seraient à l'aise d'apprendre que leur enfant est homosexuel, pourcentage qui diminue à 56,7 % dans l'éventualité où leur enfant serait trans.

Le sondage démontre la persistance de certains préjugés de nature homophobe et transphobe. En effet, en ce qui a trait à l'homoparentalité, 31,7 % des répondants croient qu'un enfant doit avoir des parents de sexe opposé pour se développer pleinement, et ce, même si 81,9 % des répondants estiment que deux personnes de même sexe peuvent être d'aussi bons parents que deux personnes de sexe opposé.

Soulignons que 42,1 % des répondants affirment avoir été témoins de discrimination envers les personnes homosexuelles, bisexuelles ou trans.

L'évolution des perceptions et des attitudes à l'égard de la diversité sexuelle sera à nouveau mesurée en 2021-2022, à la fin du Plan d'action gouvernemental de lutte contre l'homophobie et la transphobie 2017-2022. Ce nouveau sondage mesurera les effets des actions gouvernementales en matière de lutte contre l'homophobie et la transphobie.

Mesure 2 – Sensibiliser les intervenantes et les intervenants des organismes communautaires Famille et des services de garde à la réalité des familles homoparentales (Famille)

Entre avril 2018 et mars 2019, 27 formations ont été offertes dans 9 régions du Québec. En tout, 467 intervenantes et intervenants travaillant dans 104 organismes en ont bénéficié.

Ces formations ont eu lieu dans les régions suivantes : Montréal, Montérégie, Outaouais, Abitibi-Témiscamingue, Lanaudière, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Capitale-Nationale, Centre-du-Québec et Mauricie.

À ce jour :

- 51 formations offertes
- 668 personnes jointes venant de 165 organismes
- 11 régions : Montréal, Montérégie, Outaouais, Abitibi-Témiscamingue, Lanaudière, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Capitale-Nationale, Centre-du-Québec, Mauricie et Nord-du-Québec

À titre de rappel, notons que la formation a été adaptée pour mieux répondre aux préoccupations et aux situations concrètes vécues par les personnes intervenantes, en misant sur les jeux de rôle et les mises en situation.

Mesure 3 – Produire et diffuser, au sein du réseau des services de garde éducatifs à l'enfance et dans le réseau des organismes communautaires Famille, un document d'information sur la réalité des familles homoparentales (Famille)

Un dépliant intitulé La diversité familiale/Famille LGBT a été rédigé. Au 31 mars 2019, le travail d'édition se poursuivait. Le document aborde sommairement les similitudes et les différences entre les familles LGBTQ et les familles hétéroparentales ainsi que certains mythes relatifs aux familles LGBTQ.

Mesure 4 – Intégrer la préoccupation de l'homophobie et de la transphobie dans la plateforme Web Sportbienetre.ca (MEES)

La préoccupation de l'homophobie et de la transphobie a été intégrée dans la plateforme Web SportBienetre.ca (SBE) (www.sportbienetre.ca/page_athlete.asp?id=1327), sous forme de références. Au 31 mars 2019, deux références en français et quatre références en anglais apparaissaient sur le site.

L'objectif de cette plateforme est de promouvoir un environnement sportif sain et sécuritaire pour les jeunes athlètes, en aidant les membres des communautés sportives (athlètes, parents, entraîneurs, administrateurs, et autres intervenants) à comprendre, à gérer et surtout à éliminer la violence en milieu sportif sous toutes ses formes.



Mesure 5 – Sensibiliser les municipalités à l'importance de considérer les enjeux concernant la lutte contre l'homophobie (MAMH)

Le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) a diffusé une actualité le 17 mai 2018 sur son site Web, afin de souligner la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie et d'inviter les municipalités à organiser une levée du drapeau arcenciel.

Mesure 6 – Intégrer des informations relatives à la diversité sexuelle et à la pluralité des genres au site Internet du MSSS pour sensibiliser la population et les différents milieux aux réalités et aux besoins des personnes de minorités sexuelles (MSSS)

Les travaux se poursuivent pour élaborer un contenu d'information sur la diversité sexuelle et la pluralité des genres, lequel sera accessible d'ici 2022 sur le portail quebec.ca. L'information comportera un volet sur la prévention des infections transmises sexuellement et par le sang à l'intention des jeunes transgenres.



PRIORITÉ 2 › RESPECT DES DROITS ET SOUTIEN DES PERSONNES DE MINORITÉS SEXUELLES

L'homophobie et la transphobie constituent de la discrimination et peuvent avoir comme conséquences la violence, l'intimidation et les crimes haineux, voire, dans certains pays, la persécution, les homicides ou l'emprisonnement. Toutes et tous doivent adhérer aux principes du respect des droits de la personne, y compris pour les personnes de minorités sexuelles et de genre. Ces principes sont en effet le fondement de la vie sociale et la garantie d'une vie paisible où chacune et chacun peut s'épanouir.

OBJECTIF 2 › Informer les divers milieux sur les droits des personnes de minorités sexuelles

Deux mesures concourent à l'atteinte de l'objectif 2. La première vise à sensibiliser les personnes immigrantes dans le cadre des services du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI). En effet, les personnes immigrantes nouvellement arrivées ne sont pas familiarisées avec les chartes des droits de la personne existant au Québec. Une deuxième mesure a pour but de faire connaître les actions québécoises sur la scène internationale et d'échanger avec les interlocuteurs pertinents sur les droits des personnes de minorités sexuelles et de genre.

Mesure 7 – Renforcer la sensibilisation sur les droits des personnes de minorités sexuelles afin de prévenir l'homophobie et la transphobie dans le cadre des services à l'intention des personnes immigrantes (MIFI)

En septembre 2018, le MIFI a conclu une entente triennale avec un organisme à but non lucratif détenant une expertise en matière de droit des personnes LGBTQ immigrantes et réfugiées.

En vertu de cette entente, des services ont été offerts à 10 personnes immigrantes de minorités sexuelles, sous la forme de groupes de soutien ou de suivi individuel.

Les activités de sensibilisation et de formation à l'intention du personnel du MIFI ainsi que des organismes partenaires œuvrant auprès des personnes immigrantes nouvellement arrivées se déploieront à partir de 2019-2020.

Mesure 8 – Mettre en valeur sur la scène internationale les actions du gouvernement du Québec en faveur des droits des personnes LGBT, favoriser l'échange des bonnes pratiques gouvernementales et créer des partenariats au sein de réseaux (MRIF)

En 2018-2019, le ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF) a mis en valeur les actions du gouvernement du Québec au moyen, notamment, d'au moins 11 prises de parole, de 12 entretiens bilatéraux ainsi que de participations de représentants du MRIF ou du réseau de représentations du Québec à l'étranger à des événements internationaux.

Soulignons de façon particulière :

- la mission, en avril 2018, de l'émissaire aux droits et libertés de la personne au Sénégal. Cette mission a donné lieu à un atelier et à des échanges avec des représentants diplomatiques et des organismes locaux actifs en matière de droits de la personne;
- l'annonce, en juin 2018, du financement accordé par le gouvernement du Québec pour la création d'un réseau international francophone en faveur de la protection et de l'avancement des droits des

personnes LGBTQ, maintenant connu sous le nom d'Égides, l'Alliance internationale francophone pour l'égalité et les diversités;

- la mission, en août 2018, de la ministre de la Justice du Québec à la Conférence mondiale de la Coalition pour les droits égaux à Vancouver. Cette mission lui a notamment donné l'occasion de réaliser deux prises de parole et plusieurs entretiens bilatéraux avec des représentants de gouvernements étrangers et d'organisations internationales;
- la présentation d'un projet de résolution sur l'éducation à la citoyenneté et les droits de la personne, notamment des personnes LGBTQ, au 17e Sommet de la Francophonie à Erevan, en Arménie, en octobre 2018.

En outre, signalons le travail que le réseau de représentations du Québec à l'étranger a réalisé. Par exemple, la Délégation générale du Québec à Mexico a réalisé des actions et établi des liens avec le Conseil pour la prévention et l'élimination de la discrimination (COPRED) de la Ville de Mexico. En plus d'une participation à la Marche des fiertés de la ville de Mexico, la Délégation a présenté l'expertise et l'engagement du gouvernement du Québec en matière de protection des droits des personnes LGBTQ devant une quinzaine d'organismes à but non lucratif (OBNL) et de représentants du COPRED. Une visioconférence a aussi été organisée entre des organisations mexicaines et québécoises.

OBJECTIF 3 » Soutenir l'action communautaire en matière de lutte contre l'homophobie et la transphobie

L'objectif 3 a pour objet le renforcement de la capacité des organismes du milieu à rendre des services aux personnes LGBTQ et à défendre leurs droits ainsi qu'à prévenir et contrer l'homophobie et la transphobie. L'action de ces partenaires est essentielle à l'efficacité des actions gouvernementales.

Mesure 9 – Soutenir les organismes communautaires engagés dans la lutte contre l'homophobie et la transphobie (MJQ)

Cette mesure comprend deux volets : l'amélioration du soutien à la mission des organismes voués à la défense des droits des personnes de minorités sexuelles et de genre grâce à l'aide complémentaire ainsi que le financement de projets spécifiques.

Aide complémentaire

Le MJQ a consenti 570 000 \$ à 26 organismes communautaires en vue de favoriser la continuité de leur mission, comparativement à 550 000 \$ pour 24 organismes l'année précédente.

En tout, 7 organismes de défense des droits financés par le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS), qui relève du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS), ont reçu une aide de 240 000 \$.

De plus, 19 organismes admissibles au Programme de soutien aux organismes communautaires relevant du MSSS ont reçu 330 000 \$. Ce programme offre un soutien financier aux organismes qui travaillent à l'amélioration de la santé et du bien-être de la population LGBTQ. Ces organismes sont situés dans les régions du Bas-Saint-Laurent, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de la Capitale-Nationale, de la Mauricie, de l'Estrie, de Montréal, de l'Outaouais, de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, de Chaudière-Appalaches, de Lanaudière et de la Montérégie.



Projets particuliers

Le 15 août 2018, le MJQ a lancé l'appel de projets 2018-2019 du programme Lutte contre l'homophobie et la transphobie. Au total, 20 projets ont été retenus dans 9 régions administratives, soit celles du Bas-Saint-Laurent, du Saguenay–Lac-Saint-Jean, de la Capitale-Nationale, de la Mauricie, de Montréal, de l'Outaouais, de l'Abitibi-Témiscamingue, de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et de Laval. Au total, 569 000 \$ ont été consentis pour la mise en œuvre de ces projets.

Depuis le début du Programme, le gouvernement du Québec a appuyé 137 projets, grâce à une aide financière totalisant près de 3,2 millions de dollars.



PRIORITÉ 3 > CRÉATION DE MILIEUX SÉCURITAIRES ET INCLUSIFS

La priorité 3 découle de l'importance des facteurs de protection pour les personnes LGBTQ. Ces facteurs sont l'acceptation de la famille, des proches et des pairs ainsi que la réponse des organisations et des intervenantes et intervenants au regard des incidents homophobes et transphobes dans les divers milieux de vie. Un seul objectif figure dans cette priorité.

OBJECTIF 4 > Appuyer les partenaires des milieux de vie

Cinq mesures ont pour objet l'atteinte de l'objectif 4. Trois mesures concernent les jeunes des divers réseaux scolaires. Une autre vise les personnes âgées et les intervenantes et intervenants des milieux âgés. La dernière mesure s'applique aux milieux de travail. Mentionnons que les jeunes et les personnes âgées sont des clientèles vulnérables, qui peuvent avoir besoin d'un soutien institutionnel particulier.

Mesure 10 – Soutenir les partenaires du milieu (public et communautaire) dans l'élaboration et la mise en place d'initiatives concernant les personnes âgées LGBT (SA)

Le programme Québec ami des aînés du SA du MSSS contribue au financement de projets visant l'amélioration des conditions de vie des aînés, notamment celles des personnes LGBTQ. Il n'y a pas eu d'appel de projets en 2018-2019, mais la réalisation des projets d'une durée de 24 mois et ayant obtenu leur financement en 2017-2018 s'est poursuivie.

L'initiative de développement d'envergure nationale², soit le projet Nous sommes 10 % : Pour des milieux sans homophobie et transphobie, de la Fondation Émergence a pris fin en février 2019. En 2017-2018, ce projet avait reçu une subvention de 300 000 \$ pour sa réalisation. Il a joint 1 176 intervenantes et intervenants des milieux âgés lors de 50 sessions de formation. Le guide Assurer la bientraitance envers les personnes âgées LGBT a été distribué en 4 400 exemplaires en français et 800 en anglais. Trois capsules vidéo ont aussi été produites. Enfin, 10 nouveaux établissements ont adhéré à la Charte de bientraitance envers les personnes âgées LGBT.

Pour sa part, le projet Aînéotement de l'organisme Le Néo se poursuit jusqu'en février 2020. Grâce à une subvention de 175 000 \$ reçue en 2017-2018, l'organisme réalise des activités régionales de sensibilisation pour lutter contre la maltraitance, l'intimidation et la discrimination basées sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre. Il vise à améliorer les conditions de vie des personnes LGBTQ et à développer des milieux sains et sécuritaires pour ces personnes dans la région de Lanaudière.

Mesure 11 – Promouvoir la reconnaissance et l'inclusion de la diversité sexuelle et de genre dans les réseaux de l'enseignement supérieur et dans la société (MEES)

Rappelons que cette mesure consiste à soutenir financièrement des projets institutionnels contribuant à la reconnaissance et à l'inclusion de la diversité sexuelle et de genre dans les réseaux de l'enseignement supérieur.

En tout, sept établissements ont répondu à l'appel de projets, soit six universités et un établissement collégial. La sensibilisation aux enjeux vécus par les personnes trans est présente dans tous les projets. Certains des projets sont ponctuels, comme l'organisation de conférences. D'autres ont des effets à

² Un projet de déploiement d'envergure nationale est un projet qui doit couvrir au moins huit régions administratives ou moins de huit régions administratives abritant une population égale ou supérieure à 50 % de la population du Québec.

plus long terme, tel celui qui est destiné à favoriser l'accessibilité à des formations pour combattre l'homophobie et la transphobie en milieu universitaire.

Compte tenu du faible nombre de projets provenant des établissements collégiaux, une entente de service sur deux ans a été conclue avec la Fédération des cégeps pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet visant l'ensemble du réseau collégial.

Tous les projets présentés ont été financés, ce qui représente une somme totale de 144 195 \$.

Mesure 12 – Insérer une section traitant spécialement de la gestion de la diversité sexuelle en emploi à l'intérieur d'un guide plus général sur la gestion de la diversité afin d'outiller les entreprises dans l'intégration et le maintien en emploi d'une main-d'œuvre diversifiée (MTESS)

Le guide sur la gestion d'une main-d'œuvre diversifiée est en cours de rédaction. Il est élaboré avec la collaboration de différents partenaires. Dans la section du guide traitant spécialement de la gestion de la diversité sexuelle en emploi, on y présenterait les pratiques exemplaires d'intégration et de maintien en emploi des personnes LGBTQ ainsi que les mythes et les préjugés.

Mesure 13 – Collaborer aux travaux de la Table nationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie des réseaux de l'éducation, ainsi qu'à ceux de la Table provinciale de concertation sur la violence, les jeunes et le milieu scolaire, lesquelles se préoccupent de prévention en matière de violence et de sensibilisation aux jeunes et aux familles de la diversité sexuelle (MEES)

Le MEES assure une présence à chacune des rencontres de la Table nationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie des réseaux de l'éducation et de la Table provinciale de concertation sur la violence, les jeunes et le milieu scolaire (TPCVJMS). Pour chacune des tables, quatre rencontres par année sont planifiées.

La TPCVJMS élabore actuellement un outil éducatif en lien avec l'interpellation policière. Celui-ci est destiné aux élèves de 2e secondaire. La date de sa parution est à confirmer. De plus, le cadre de référence sur la présence policière dans les établissements d'enseignement, mis à jour à l'automne 2017, est en cours de traduction.

Mesure 14 – Intégrer les réalités des jeunes de la diversité sexuelle dans la mise en œuvre d'actions pour prévenir et traiter la violence, notamment dans le plan de lutte contre l'intimidation et la violence que doit se donner chaque école en application des dispositions de la Loi sur l'instruction publique ou de la Loi sur l'enseignement privé (MEES)

Le MEES a organisé sept grandes rencontres sur la thématique : Climat sain, sécuritaire et bienveillant dans les commissions scolaires. Dans les contenus abordés figurent les conditions et les stratégies à mettre en place pour développer des écoles plus inclusives et positives à l'égard de tous les élèves, peu importe le sexe, la race, l'identité sexuelle ou de genre, les caractéristiques physiques ou psychologiques.

Dans la région de la Mauricie–Centre-du-Québec, une deuxième journée régionale a été organisée sur l'accompagnement des jeunes trans et non binaires. En tout, 72 personnes venant de 5 commissions scolaires ont participé à cette journée.

Notons que des agents de soutien régionaux accompagnent les commissions scolaires qui en font la demande



PRIORITÉ 4 > ADAPTATION DES SERVICES PUBLICS

L'accessibilité aux services publics demeure un enjeu important pour les personnes de minorités sexuelles et de genre. Elle implique la prise en compte des besoins et des particularités des personnes à servir. Cette priorité porte sur deux dimensions des services publics, soit les pratiques administratives et la formation du personnel.

OBJECTIF 5 > Améliorer les pratiques administratives des services publics

Les sept mesures inscrites dans l'objectif 5 concernent l'organisation des services ainsi que l'adaptation de la terminologie des publications, des formulaires, des lois et des règlements. Elles visent ainsi à tenir compte des nouvelles réalités familiales et de la Loi instituant l'union civile et établissant de nouvelles règles de filiation.

Mesure 15 – Prendre en compte la diversité sexuelle et la pluralité de genre dans la définition et la mise en œuvre des orientations et des stratégies du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur se préoccupant de justice sociale, de rapports égalitaires, notamment en éducation à la sexualité (MEES)

En 2018-2019, le MEES a donné une formation en présentiel d'une durée de 2 jours à près de 350 personnes responsables de l'éducation à la sexualité dans les commissions scolaires et les établissements d'enseignement privé. Il poursuit son soutien personnalisé à l'intention des commissions scolaires et des établissements privés.

De plus, le MEES a produit et rendu disponibles sur une plateforme de télécollaboration des documents et outils destinés au réseau scolaire, dont 39 canevas pédagogiques. Les canevas visent à faire comprendre le sens des activités et des contenus en éducation à la sexualité et à déterminer les attitudes à adopter. Ils comprennent également des suggestions pour l'animation en classe.

Mesure 16 – Poursuivre l'adaptation, lorsque requis, de la terminologie des documents administratifs, notamment les formulaires, en fonction de la Loi instituant l'union civile et établissant de nouvelles règles de filiation (MEES)

Au cours de l'année 2018-2019, le MEES a terminé l'adaptation de ses documents administratifs afin de tenir compte des réalités des familles homoparentales. Cette adaptation assurera : d'éliminer les situations où l'étudiant doit déclarer un de ses parents dans un rôle parental inadéquat; de faire en sorte que les parents de même sexe puissent traiter administrativement avec le MEES dans le respect de leur rôle parental; d'utiliser le bon titre de civilité dans le cadre des communications du MEES avec un citoyen.

Les systèmes concernés sont le Système de l'aide financière aux études, le Système de sanction des études au collégial, le Système de gestion des épreuves ministérielles au collégial, le Système de l'admissibilité à l'enseignement en anglais et le Système de gestion des données d'identification de l'élève.

Mesure 17 – Actualiser le corpus législatif québécois pour assurer l'égalité des parents de minorités sexuelles (MJQ)

L'inventaire de toutes les lois, de tous les règlements et de tous les documents administratifs prescrits par loi ou par règlement et comportant la notion de « père » et « mère » se poursuit. L'exercice de repérage de ces termes a permis de constater l'utilisation d'autres termes faisant référence au rôle parental, comme maternité, paternité, grand-mère ou grand-père.

Toutes ces dispositions font l'objet d'une analyse juridique, en collaboration avec les autres ministères et organismes, pour vérifier les conséquences que pourraient avoir les modifications envisagées sur les politiques, programmes et services publics. Ces analyses contribueront aussi à assurer une égalité de traitement entre les couples hétérosexuels et ceux de minorités sexuelles et de genre.

Mesure 18 – Faciliter les démarches administratives des personnes trans auprès des ministères et organismes à la suite d'un changement de nom ou de mention du sexe auprès du Directeur de l'état civil (MTESS)

En 2018-2019, 468 demandeurs de changement de la mention du sexe ont bénéficié de ce service gratuitement.

Depuis le début du Plan d'action, 966 personnes ont pu bénéficier de ce service.

À titre de rappel, mentionnons que lorsqu'une personne effectue un changement de nom ou de mention du sexe, le Directeur de l'état civil transmet, en une seule étape, l'information à la Régie de l'assurance maladie du Québec, à Retraite Québec, au Curateur public du Québec, à la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail et au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Des travaux sont en cours pour ajouter le MEES.

Mesure 19 – Adapter la terminologie des formulaires publics des secteurs de l'emploi et de l'assistance sociale du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale aux nouvelles réalités familiales (MTESS)

Cette mesure consiste à adapter les formulaires qui n'ont pas encore été modifiés en fonction de la Loi instituant l'union civile et établissant de nouvelles règles de filiation.

L'inventaire des formulaires est terminé dans le secteur « assistance sociale » et dans le secteur « emploi ». Les travaux en vue d'adapter les documents concernés se sont déroulés durant toute l'année 2018-2019.

Mesure 20 – Adapter les publications, formulaires, brochures et sites Web du Régime québécois d'assurance parentale (MTESS) et du Conseil de gestion de l'assurance parentale

Quatorze personnes de la Direction générale du Régime québécois d'assurance parentale et du Conseil de gestion de l'assurance parentale ont participé à la formation de l'INSPQ sur la diversité sexuelle et de genre pour mieux comprendre les principaux problèmes vécus par les personnes LGBTQ. À la suite de cette formation, un comité de travail sera formé pour examiner les diverses publications de ces organismes et apporter les modifications nécessaires.

Mesure 21 – Assurer la cohérence ministérielle concernant l'adaptation des services pour répondre aux besoins des personnes de minorités sexuelles et tenir compte des réalités émergentes (MSSS)

Le comité ministériel sur la diversité sexuelle et la pluralité des genres (CMDSPG) a cerné des enjeux et besoins propres aux minorités sexuelles et de genre. Il s'est concentré sur les besoins des personnes trans et il a dégagé des priorités.

Une documentation pertinente sur les enjeux de santé des personnes LGBT+ a été répertoriée, avec la collaboration de la Chaire de recherche sur l'homophobie, et une synthèse de cette documentation a été réalisée. Des chercheurs ont été désignés afin de contribuer à documenter l'adéquation des services aux besoins des personnes LGBT, notamment les personnes trans.

Les liens se poursuivent entre les travaux du CMDSPG et ceux du comité « Enfants trans » du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal.

OBJECTIF 6 ➤ Mieux former le personnel des services publics

Les 10 mesures inscrites dans l'objectif 6 ont pour objet la formation du personnel des services publics, dans les domaines de l'éducation, de la santé, des services sociaux, de l'emploi et de la sécurité publique. Les intervenants du milieu communautaire peuvent aussi bénéficier d'une de ces mesures. Ainsi, les personnes de minorités sexuelles et de genre pourront recevoir des services accueillants, qui tiennent compte de leurs besoins et de leurs particularités.

Mesure 22 – Intégrer la notion de diversité dans les orientations ministérielles concernant les compétences professionnelles du personnel enseignant, notamment en ce qui a trait à l'homophobie et à la transphobie (MEES)

Les travaux de rédaction d'un nouveau référentiel de compétences sont en cours. Ce référentiel prévoit une nouvelle compétence traitant d'un agir inclusif dans le respect de la diversité au sens large, témoignant d'une préoccupation, notamment, sur la notion de genre et d'identité.

Mesure 23 – Encourager l'élaboration et la diffusion de formations et d'ateliers de sensibilisation concernant les réalités et les besoins particuliers des personnes âgées LGBT auprès d'intervenants concernés (SA)

Un atelier de sensibilisation a été offert à une vingtaine de coordonnateurs régionaux spécialisés en matière de maltraitance envers les personnes âgées. Cet atelier a aussi été offert à 89 travailleurs de milieu du programme Initiatives de travail de milieu auprès des personnes âgées en situation de vulnérabilité. Ces ateliers ont été offerts par le programme Pour que vieillir soit gai, de la Fondation Émergence, en mai 2018.

De plus, des travaux ont été entrepris pour concevoir un outil de sensibilisation et un contenu de formation spécifiques aux réalités des personnes âgées LGBTQ à l'intention des professionnels du réseau de la santé et des services sociaux et de ceux travaillant dans les différents milieux de vie des personnes âgées dans le cadre du plan d'action gouvernemental pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées. Une entente a été conclue entre le MSSS et le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal pour élaborer le contenu de formation.

Mesure 24 – Renforcer la sensibilisation des intervenantes et des intervenants de la santé, des services sociaux, de l'enseignement et des services publics ou communautaires sur les réalités des personnes de minorités sexuelles (MJQ)

Le MJQ s'est engagé, en collaboration avec l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), à soutenir le déploiement de deux programmes nationaux de formation, dont le contenu s'appuie en majeure partie sur la recherche québécoise et canadienne actuelle.

Ces programmes de formation, d'une durée d'une journée chacun, s'adressent au personnel et aux intervenants de la santé et des services sociaux, des milieux de l'enseignement et des services publics ou communautaires. Une contribution financière de 200 000 \$ du MJQ assure d'offrir ces formations gratuitement.

En 2018-2019, l'INSPQ a donné 63 sessions de formation. La formation Sexes, genres et orientations sexuelles : comprendre la diversité a joint 768 participants (34 sessions) dans 10 régions du Québec. Quant à la formation Adapter nos interventions aux réalités des personnes de la diversité sexuelle, de leur couple et de leur famille, elle en a joint 595 (29 sessions) dans 9 régions du Québec.

Au total, depuis le début du Plan d'action :

- 1 329 personnes ont suivi la formation Sexes, genres et orientations sexuelles : comprendre la diversité
- 973 personnes ont suivi la formation Adapter nos interventions aux réalités des personnes de la diversité sexuelle, de leur couple et de leur famille

Régions concernées :

- Capitale-Nationale
- Centre-du-Québec
- Estrie
- Montréal
- Abitibi-Témiscamingue
- Nord-du-Québec
- Bas-Saint-Laurent
- Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
- Chaudière-Appalaches
- Laval
- Lanaudière
- Montérégie

Mesure 25 – Offrir une formation sur les réalités des minorités sexuelles au personnel du MTESS en contact avec la clientèle (MTESS)

Les deux formations offertes par l'INSPQ ont été inscrites au catalogue de formations du MTESS en 2017-2018, soit Sexes, genres et orientations sexuelles : comprendre la diversité et Adapter nos interventions aux réalités des personnes de la diversité sexuelle, de leur couple et de leur famille. Elles ont ainsi été rendues accessibles aux membres du personnel du MTESS.

Au total, depuis le début du Plan d'action :

- 119 personnes ont suivi la formation Sexes, genres et orientations sexuelles : comprendre la diversité
- 42 personnes ont suivi la formation Adapter nos interventions aux réalités des personnes de la diversité sexuelle, de leur couple et de leur famille

Régions concernées :

- Montréal
- Laval
- Montérégie
- Québec

Note : Ces personnes sont comptabilisées dans les chiffres mentionnés pour la mesure n° 24. Elles ne s'y ajoutent pas.

Mesure 26 – Outiller les policières et les policiers afin d'assurer une intervention adéquate et adaptée en matière d'homophobie et de transphobie (MSP)

Le guide de pratiques policières a été actualisé pour tenir compte notamment des particularités liées à l'identité de genre des personnes fouillées. L'information a été rendue disponible aux corps de police en novembre 2018.

Mesure 27 – Former les nouvelles agentes et les nouveaux agents des services correctionnels afin d'assurer la prise en charge des personnes incarcérées dans le respect de leur dignité (MSP)

En 2018-2019, 223 nouveaux agents des services correctionnels ont fait et réussi le Programme d'intégration à la fonction d'agent des services correctionnels offert par l'École nationale de police du Québec. Ils ont notamment reçu les informations relatives au traitement des personnes de minorités sexuelles qui pourraient leur être confiées.

Pour cette même période, aucune plainte n'a été formulée relativement à la discrimination fondée sur l'identité de genre ou l'orientation sexuelle.

Au total, depuis le début du Plan d'action :

- 443 nouveaux agents des services correctionnels ont bénéficié de cette formation

Mesure 28 – Continuer de sensibiliser les coroners aux facteurs contributifs, dont l'homophobie et la transphobie, lors d'une investigation sur un cas de suicide (MSP)

Cinq nouveaux coroners ont été sensibilisés à cette problématique en avril 2018 lors de leur formation initiale.

Au total, depuis le début du Plan d'action :

- Sur les 77 coroners actifs au 31 mars 2019, 72 ont été sensibilisés lors de leur formation initiale ou du colloque de 2017, ce qui représente 93 % des coroners actifs

Mesure 29 – S'assurer que la formation offerte aux professionnelles et professionnels qui donnent le service de Consultation téléphonique psychosociale 24/7 soit adaptée aux réalités des personnes de minorités sexuelles et que les outils soient diffusés (MSSS)

En 2018-2019, le MSSS a réalisé une recherche documentaire et une synthèse des écrits en vue de l'intégration des notions spécifiques aux réalités trans dans le Guide d'intervention Info-Social (GIIS) portant sur le thème « Orientations homosexuelle et bisexuelle ». Ce guide est destiné aux



professionnels travaillant dans les services de Consultation téléphonique psychosociale 24/7 (Info-Social).

Il est prévu que la rédaction du guide soit terminée au plus tard en novembre 2019. Des étapes de validation seront ensuite entreprises avec des ressources spécialisées.

Mesure 30 – Mettre en place et rendre accessible une formation portant sur les enjeux de discrimination envers les personnes LGBT racisées dans le réseau de la santé et des services sociaux (MSSS)

Les trois modules de la formation portant sur la lutte contre l'homophobie et la transphobie sont en cours de validation auprès de la Formation continue partagée. La diffusion en ligne de la formation est prévue pour l'automne 2019.

Mesure 31 – Diffuser l'outil de sensibilisation Les jeunes de minorités sexuelles et la problématique du suicide (MSSS)

Le MSSS a produit l'outil de sensibilisation Les jeunes de minorités sexuelles et la problématique du suicide, dans le cadre des actions inscrites au Plan d'action gouvernemental de lutte contre l'homophobie 2011-2016. Cet outil est destiné aux intervenants du réseau de la santé et des services sociaux et aux organisations partenaires. Bien qu'il soit accessible en ligne, chaque année, le MSSS fait un rappel formel quant à l'existence de l'outil et son utilité.

En 2018-2019, le MSSS a effectué un rappel de l'existence de l'outil et de sa pertinence au mois d'octobre 2018 par une correspondance envoyée dans le réseau de la santé et des services sociaux. L'outil a été diffusé à la table d'information de la Chaire de recherche sur l'homophobie lors du colloque Paradoxes les 11 et 12 mars 2019.

L'outil en ligne a été consulté 1 520 fois et téléchargé à 1 043 reprises. La majeure partie des téléchargements ont eu lieu entre octobre et décembre 2018, après la dernière correspondance envoyée dans le réseau de la santé et des services sociaux.



PRIORITÉ 5 > COHÉRENCE ET EFFICACITÉ DES ACTIONS

Le succès et les retombées importantes des mesures dépendent de la cohérence et du large déploiement des actions.

Deux enjeux ont particulièrement retenu l'attention. Les recherches sur diverses problématiques doivent se poursuivre pour guider les actions et leur donner des assises solides. La concertation des intervenants et la consolidation des actions en région font également consensus, pour faire en sorte que toutes et tous puissent en bénéficier, sur l'ensemble du territoire québécois.

OBJECTIF 7 > Documenter les diverses réalités pour mieux intervenir

Six mesures assureront d'atteindre l'objectif 7. La première, plus générale, visera à documenter diverses situations. Les autres mesures concernent la santé et les services sociaux, la sécurité publique, les besoins et les services en défense des droits en région, les familles homoparentales et le parcours judiciaire de parents de minorités sexuelles et de genre.

Mesure 32 – Appuyer la recherche sur les réalités LGBT (MJQ)

Cette mesure se décline en deux volets : le soutien à la Chaire de recherche sur l'homophobie de l'Université du Québec à Montréal et l'appui à des initiatives de recherche visant à transformer les résultats en politiques et programmes.

Chaire de recherche sur l'homophobie

Le MJQ a renouvelé son appui à la Chaire de recherche sur l'homophobie. Un deuxième versement de 77 500 \$ a été fait le 20 novembre 2018. Cette somme sert à soutenir l'infrastructure de la Chaire. Créée en 2011 grâce au soutien du MJQ, la Chaire associe des partenaires gouvernementaux, communautaires et universitaires pour contribuer à la reconnaissance des réalités des minorités sexuelles et de genre.

Du 1er novembre 2017 au 31 octobre 2018, 10 projets de recherche associés à la Chaire étaient en cours. Deux étaient en évaluation. De plus, cinq projets visaient spécifiquement le transfert des connaissances.

Au cours de cette période, la Chaire a organisé un symposium d'envergure et neuf conférences publiques. Plus de 206 personnes ont assisté à ces activités.

Initiatives de recherche appuyées par le MJQ

En 2018-2019, le MJQ a appuyé, à la hauteur de 50 000 \$, la réalisation d'un projet de recherche sur deux ans concernant les personnes LGBTQ et bispituelles autochtones.

Mesure 33 – Encourager le développement de la recherche et soutenir le transfert de connaissances sur les réalités des personnes de minorités sexuelles dans le réseau de la santé et des services sociaux (MSSS)

À l'automne 2018, le Centre de documentation du CIUSSS de la Capitale-Nationale a réalisé une recension des écrits scientifiques sur les enjeux de santé et de bien-être des personnes LGBTQ et sur les modalités d'intervention adaptées à leurs réalités et à leurs besoins, dans une perspective d'inventaire des outils et des projets pertinents. La recension a été réalisée en collaboration avec la Chaire de recherche sur l'homophobie.

En vue de l'attribution d'un mandat à la Chaire de recherche sur l'homophobie par le MSSS, les deux organisations ont conçu un projet de recension descriptive des outils d'intervention mis en place par le réseau communautaire, par le réseau de la santé et des services sociaux et par le monde québécois de la recherche.

La recension des écrits et la boîte à outils apporteront un éclairage sur des enjeux et des réalités que vivent les personnes LGBTQ et soutiendront les pratiques professionnelles.

Mesure 34 – Compiler et diffuser annuellement les données statistiques du Programme de déclaration uniforme de la criminalité en matière de crimes haineux, dont les crimes motivés par l'orientation sexuelle (MSP)

Le portrait statistique de la criminalité au Québec élaboré par le MSP comprend des données statistiques sur les crimes motivés par la haine, dont ceux motivés par l'orientation sexuelle. Étant donné qu'il peut être complexe d'établir le caractère haineux d'une infraction criminelle, un processus de vérification annuelle supplémentaire est effectué chaque automne. Les infractions sont réexaminées et vérifiées, et elles peuvent être reclassées, notamment lorsque de plus amples renseignements ont été recueillis. Les statistiques portant sur les crimes motivés par la haine présentés dans les publications annuelles sur la criminalité au Québec font référence aux données actualisées.

Au 31 mars 2019, les statistiques de 2016 et celles de 2017 étaient en cours d'approbation. Les documents peuvent être consultés à l'adresse suivante : www.securitepublique.gouv.qc.ca/police/publications-et-statistiques/statistiques/criminalite.html.

Mesure 35 – Documenter les besoins et les services en défense des droits des personnes LGBT en région par la production d'un portrait (MTESS)

Le MTESS a entamé des démarches avec la Chaire de recherche sur l'homophobie de l'Université du Québec à Montréal et le Conseil québécois LGBT pour la production d'un portrait. Le rapport produit comportera une analyse des besoins en défense des droits des personnes LGBTQ en région, y compris une cartographie et des indicateurs des services et des besoins à l'échelle des régions, ainsi que des recommandations.

En mai 2018, le MTESS a confirmé un soutien financier de 30 000 \$ au Conseil québécois LGBT pour la réalisation du portrait.

Mesure 36 – Produire et diffuser un bulletin statistique Quelle famille? sur les familles homoparentales (Famille)

Les actions associées à cette mesure sont prévues pour 2019-2020.

Mesure 37 – Réaliser une enquête sur le parcours judiciaire de parents de minorités sexuelles (MJQ)

L'enquête vise à documenter le parcours de parents de minorités sexuelles au sein de l'appareil judiciaire. Elle aidera notamment à mettre en relief les situations susceptibles d'engendrer un traitement particulier, à analyser le traitement des dossiers et à relater la perception des parents concernés et leur famille.

En 2018-2019, 30 entrevues ont été réalisées, sur les 40 prévues.

Les recensions des écrits en droit et en sciences sociales s'effectuent en continu jusqu'à la publication du rapport, prévue pour 2020-2021.

OBJECTIF 8 ➤ Renforcer la coordination des actions, notamment en région

Une seule mesure s'inscrit dans l'objectif 8. Elle propose de renforcer la coordination des actions gouvernementales, notamment par l'accroissement des activités du Bureau de lutte contre l'homophobie en région.

Mesure 38 – Favoriser le plein déploiement des activités du Bureau de lutte contre l'homophobie (MJQ)

Le bilan des actions gouvernementales pour 2017-2018 a été réalisé. Il peut être consulté à l'adresse : www.justice.gouv.qc.ca/fileadmin/user_upload/contenu/documents/Fr_francais_/centredoc/publications/ministere/plans-actions/plan_action_homophobie-2017-2022_bilan.pdf.

Le Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie (ci-après Bureau) est responsable de la mise en œuvre des mesures suivantes :

- Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de sensibilisation pour lutter contre l'homophobie et la transphobie (mesure n° 1);
- Soutenir les organismes communautaires engagés dans la lutte contre l'homophobie et la transphobie (mesure n° 9);
- Renforcer la sensibilisation des intervenantes et des intervenants de la santé, des services sociaux, de l'enseignement et des services publics ou communautaires sur les réalités des personnes de minorités sexuelles (mesure n° 24);
- Appuyer la recherche sur les réalités LGBT (mesure n° 32).

En tout, la page Internet consacrée à la lutte contre l'homophobie et la transphobie a reçu 3 891 visites entre le 1er avril 2018 et le 31 mars 2019. L'année précédente, 2 470 visites avaient été enregistrées.

Le plein déploiement des activités du Bureau sera amorcé en 2019-2020. Les premières réunions du comité consultatif seront également tenues en 2019-2020.



Conclusion

La mise en œuvre des mesures du Plan d'action est bien amorcée, 10 mois après son entrée en vigueur. Des résultats sont déjà tangibles. On peut constater que les actions ont commencé à se déployer largement dans divers domaines et touchent plusieurs régions du Québec.

Plusieurs mesures en sont encore à l'étape de la planification, notamment celles qui requièrent des investissements importants sur le plan des ressources humaines ou qui impliquent la collaboration de nombreux partenaires. Dans ce contexte, on peut considérer l'état d'avancement comme satisfaisant.



Quelques définitions

Aux fins du présent Plan d'action, les termes sont utilisés dans le sens décrit ci-dessous.

Bispirituel, bispirituelle : terme générique dont la définition peut varier dans les diverses communautés autochtones. Il désigne les Autochtones qui assument des rôles, des attributs, des vêtements et des attitudes de sexes multiples pour des raisons personnelles, spirituelles, culturelles, cérémoniales ou sociales. Le terme peut se référer à l'orientation sexuelle, à l'identité de genre ou à l'expression de genre. Toutes les personnes autochtones ne s'identifient pas aux personnes bispirituelles : certaines peuvent s'identifier aux personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles ou trans.

Expression de genre : extériorisation de son identité de genre, exprimée par l'habillement, les façons de se comporter ou d'interagir, indépendamment de son sexe biologique.

Homophobie : attitudes négatives envers l'homosexualité, pouvant mener à la discrimination, directe ou indirecte, envers les gais, les lesbiennes, les personnes bisexuelles ou à l'égard des personnes perçues comme telles.

Identité de genre : expérience intime et personnelle de son genre, qu'elle corresponde ou non au sexe assigné à la naissance. Une personne peut ainsi s'identifier au genre masculin, au genre féminin ou encore se situer entre ces deux pôles, et ce, indépendamment de son sexe biologique.

Minorités sexuelles : expression qui inclut les divers groupes minoritaires définis sur la base de l'orientation sexuelle ou de l'identité de genre. Les principaux groupes sont les lesbiennes, les gais ainsi que les personnes bisexuelles et trans.

Orientation sexuelle : attirance sexuelle ou affective envers des individus de genre opposé (hétérosexualité) ou de même genre (homosexualité).

Trans : terme parapluie pour désigner de façon neutre les personnes transsexuelles et transgenres.

Transgenre : désigne une personne qui se perçoit comme étant de sexe opposé à celui assigné à la naissance, s'y identifie et éprouve le besoin de vivre ainsi. La personne transgenre ne demande habituellement pas de réassignation sexuelle.

Transsexuel, transsexuelle : désigne une personne ayant changé de sexe ou étant en transition de changement de sexe, que cela soit par chirurgie ou prise d'hormones, et désirant vivre dans le sexe correspondant à cette transformation. Le changement de sexe est habituellement irréversible.

Transphobie : attitudes négatives pouvant mener au rejet et à la discrimination, directe ou indirecte, envers des personnes transsexuelles, transgenres ou travesties, ou à l'égard de toute personne qui transgresse le genre, le sexe ou les normes et représentations relatives au genre et au sexe.

